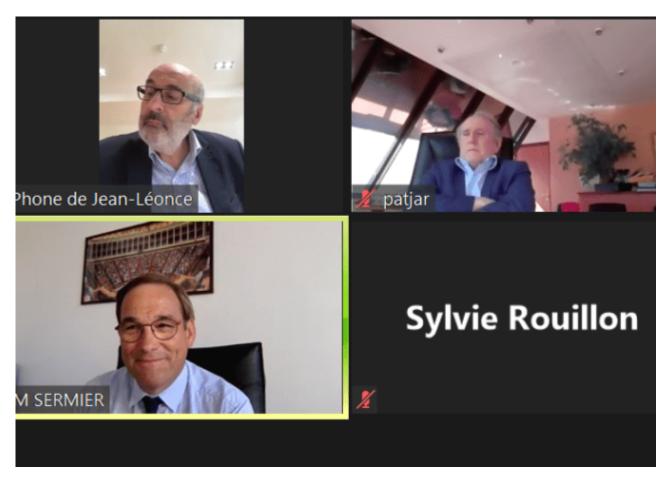


Publié le 4 juin 2020

Premier Bureau de l'année pour la FedEpl

Le Bureau de la FedEpl s'est tenu le 2 juin sous forme de visioconférence.



- Il a pris connaissance des activités mises en place par la FedEpl pour accompagner ses adhérents dans le contexte de la crise Covid 19, qu'il s'agisse de leur obtenir auprès des pouvoirs publics le cadre législatif et réglementaire exceptionnel le mieux adapté, puis de s'approprier l'arsenal mis en place, comme de gérer au quotidien l'impact de la pandémie et surtout de préparer la reprise. Il a confirmé sur ce dernier point l'enjeu prioritaire pour les prochaines semaines que constitue la promotion auprès du gouvernement et du Parlement de la Contribution de la FedEpl pour la reprise, tout particulièrement la nécessaire éligibilité des Epl de tourisme au plan de relance dédié à ce secteur et en cours de finalisation.
- Le Bureau a également procédé à un point d'étape sur la mise en oeuvre des préconisations du Livre blanc sur l'économie mixte locale. Il a dans ce cadre adopté un avis de la FedEpl « Mandat 2014/2020 : les Epl ont continué à adapter leur actionnariat à la nouvelle carte territoriale et aux attentes des collectivités locales ». Il a également pris

© 2025 www.lesepl.fr page 1 | 2



connaissance des **trois notes destinées à accompagner les élus présidents et administrateurs d'Epl** dans leur prochaine prise de responsabilité, et qui leur seront adressées au fur et à mesure de leur désignation.

- A l'unanimité, le Bureau a décidé de confirmer la tenue du **prochain Congrès national aux** dates initialement prévues du 13 au 15 octobre à Angers. A l'occasion de ce Congrès se tiendra également l'Assemblée générale de la FedEpl qui était prévue le 9 juillet.
- Enfin, le Bureau a approuvé 4 adhésions, 2 d'Epl et 2 de collectivités locales.

À télécharger

© 2025 www.lesepl.fr page 2 | 2